

## LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION :

## CC ACCOMPAGNEMENT ET INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- 1. Photographie d'identité
- 2. Pièce d'identité (Carte national d'identité, passeport, permis de conduire) ou titre de séjour en cours de validité pour les nationalités hors UE.
- 3. Photocopie des diplômes de formations initiales et de formations sportives, notamment ceux pouvant donner des équivalences et/ou dispenses.
- 4. La photocopie du diplôme autorisant l'inscription en formation ou une attestation d'inscription à la formation conduisant à ce diplôme.
- Curriculum Vitae
- 6. Photocopie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou JAPD (uniquement pour les moins de 25 ans).
- 7. Photocopie de l'attestation de recensement. (Obligatoire région AURA. Non obligatoire région BFC si JDC ou JAPD)
- 8. Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) (à partir de 18 ans), datant de l'année en cours. Vous pouvez le télécharger sur le site : https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml.



